

LA BANQUE VILLE MARIE

Depuis la mise en liquidation de cette banque, les liquidateurs ont remboursé \$506,294 des billets mis en circulation par la banque. Il se peut qu'il reste encore un petit montant de billets non présentés au remboursement, ce ne peut-être grand chose, en effet, d'autant plus qu'à partir des dates fixées pour le paiement, l'intérêt ne vient plus s'ajouter au montant des dits billets.

Les intérêts payés sur les billets remboursés se sont élevés à \$12,432.11. C'est-à-dire que la circulation a enlevé \$518,726.11 de l'actif réalisé de la banque.

Selon toutes les apparences, la liquidation sera terminée dans l'espace de quelques mois, toutes les propriétés immobilières, sauf celles connues sous le nom de propriétés Hurtubise, ont été vendues, et les liquidateurs ne sont pas gênés dans leur action par des procès interminables qui retardent souvent les opérations finales en de semblables occurrences.

Cependant, un certain nombre d'actionnaires se font tirer l'oreille pour s'acquitter des montants qu'ils sont tenus de payer en vertu de la double responsabilité exigée d'eux par l'Acte des Banques. Les liquidateurs vont sans tarder faire signifier les jugements contre les récalcitrants et en poursuivre l'exécution sans délai.

Avant de pouvoir chiffrer le montant des dividendes à payer aux actionnaires, les liquidateurs devront attendre qu'une décision ait été rendue sur la question de compensation, il en résultera une différence de deux à trois pour cent sur le montant des dividendes. On peut dire cependant, que les créanciers de la banque recevront à deux ou trois points prêts soit en dessus, soit en dessous, environ 15 p.c. du montant de leur créances.

C'est un pauvre dividende pour une banque, mais cela ne tient qu'aux fautes et aux fraudes commises que les tribunaux ont été et seront appelés à juger.

Les liquidateurs mènent rondement et économiquement les opérations de liquidation et les créanciers de la banque n'auront qu'à se louer du choix fait par eux des liquidateurs.

Dans un but d'économie les bureaux de liquidation seront transférés, à partir du 1er mai, de leur emplacement actuel, à la bâtisse de la défunte banque du Peuple.

EXPORTATION D'ANIMAUX

Par suite d'une épidémie qui sévit sur les troupeaux de la République Argentine, l'importation des animaux suivants est interdite dans le Royaume-Uni. Le télégraphe vient d'en transmettre la nouvelle.

Cette mesure prise à un moment qui précède de très peu de jours celui de l'ouverture de la navigation interocéanique devra avoir un heureux effet sur nos exportations de bœufs qui devront être plus considérables que par le passé, d'abord pour cette raison que l'Angleterre devra chercher ailleurs les quantités d'animaux dont elle s'approvisionnait dans la République Argentine et qui sont nécessaires à la consommation de ses habitants et à la préparation des conserves pour l'exportation. Ensuite, les prix payés qui n'ont pas toujours été satisfaisants pour nos exportateurs devront certainement être meilleurs avec la suppression des envois de la République Argentine; une hausse dans les prix serait un encouragement puissant pour nos exportateurs.

Une hausse dans les prix serait également un encouragement pour nos éleveurs qui soigneraient d'autant mieux leurs animaux qu'ils se-